

Madame, Monsieur

Pour l'année scolaire 2020/2021, <u>chaque nouveau lycéen</u> scolarisé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) doit effectuer une demande pour obtenir le **Pass'Région**. (3 Prépa Métiers, 1^{ère} année de CAP et 2de Bac Pro)

Le **Pass'Région** sera ensuite valable durant toute la scolarité de l'élève et sera re-crédité chaque année. (Montants différents selon le niveau de classe)

Nouveauté 2020 : GRATUITE des manuels scolaires

A partir de la rentrée 2020, la région AURA assure la gratuité des manuels scolaires pour les élèves inscrits en lycée professionnel (Voir tableau ci dessous)

Les manuels scolaires seront achetés puis distribués sous forme de prêt par l'établissement pour l'année scolaire en cours, ils seront ensuite restitués par les élèves au mois de juin 2021.

Un crédit de 50 €uros sera disponible sur le Pass'Région pour l'achat des livrets ou fichiers pratiques dans les librairies partenaires.

Niveau de classe	Manuels scolaires	Pass Région (TD et fichiers)
3° Prépa Métiers	Gratuité	50 €uros
1ére année de CAP	Gratuité	50 €uros
Terminale CAP	Gratuité	50 €uros
2de Bac Professionnel	Gratuité	50 €uros
1 ^{ère} Bac Professionnel	Gratuité	50 €uros
Terminale Bac Professionnel	A partir de la rentrée 2021/20222	50 €uros

Aide au 1er équipement professionnel

Cette aide se présente sous la forme d'un porte-monnaie numérique "Aide au premier équipement" accessible avec votre **Pass'Région** chez les partenaires conventionnés à cet effet. (Communiqués par l'établissement)

• Pour les élèves entrant en 1ére de CAP ou en CAP 1 an l'aide au 1er équipement varie selon le type de formation

DIPLOME	Formation	1 ^{er} équipement
Diplôme National du Brevet	3 ^{ème} Prépa Métiers	Non bénéficiaire
1ère année Certificat d'Aptitude Professionnelle	Cuisine	200 Euros
	Restaurant (Commercialisation et Service en HCR)	200Euros
	Boulangerie	150 Euros
	Pâtisserie	200 Euros
CAP 1 an	Chocolaterie/Confiseur	200 Euros

• Dans le cadre de la réforme du Bac professionnel, les jeunes préparant un diplôme issu d'une famille de métiers pourront bénéficier de l'aide au 1^{er} équipement professionnel deux fois de suite :

DIPLOME	Familles de métiers	1 ^{er} équipement
2de Bac professionnel	METIERS DE l'ALIMENTATION *	150 Euros
	METIERS DE L'HOTELLERIE ET RESTAURATION	200 Euros
	METIERS DE LA RELATION CLIENT	50 Euros
1ère Bac professionnel	CUISINE	2021/2022
	RESTAURANT	2021/2022
	ACCUEIL RELATION CLIENTS USAGERS	100 Euros
	COMMERCE	50 Euros
	VENTE	50 Euros

^{*}Pour la famille des METIERS DE L'ALIMENTATION : une seule aide sera attribuée

Pour commander le Pass'Région,

La démarche sur le site est relativement intuitive, cependant voici une consigne importante à respecter concernant <u>la filière</u> de l'élève

- Cocher la filière 4: pour les 1^{ère} années de CAP et 2^{nde} bac professionnel avec bourse d'équipement (Section boulangerie/pâtisserie/chocolaterie/cuisine/restaurant/Métiers de l'ALIMENTATION/HOTELLERIE et RESTAURATION/de la RELATION CLIENTS USAGERS
- Cocher la filière 5: pour les 3^{ème} Prépa Métiers

Merci de faire cette démarche par internet le plus rapidement possible **avant le 10 juillet 2020,** la demande et la création du **Pass'Région** ne seront effectives qu'après la validation de l'inscription de votre enfant par l'établissement (Fin juin/Mi juillet puis fin Août)

Cordialement Mr BLACHON (Adjoint de Direction Vie scolaire) Référent **Pass'Région** pour l'établissement